

Les mouvements locaux A ,B ,C ont été publiés ce matin sur Ulysse 84 sans aucune explication.

Les représentants des personnels n'ont pas eu communication des tableaux de classement des demandes des agent·e·s la veille de la sortie du mouvement.

La DDFIP 84 comme la DG ne respecte pas ses prérogatives de transparence pour les agents dans l'élaboration des mouvements de mutation prévues dans le décret des lignes directrices concernant la mobilité.

À ce jour, les agent·e·s de la DDFIP84 n'ont aucun moyen de vérifier s'ils ou elles n'ont pas été lésé·e·s ou si l'ensemble des situations particulières ont été prises en compte (rapprochement , CIMM, etc...).

Les élu·e·s de la CGT Finances Publiques 84 dénoncent :

- Le manque de transparence pour les agent·e·s dans la confection du mouvement.
- Les nouvelles règles du mouvement de mutation nationale moins fines avec une affectation pour les agent·e·s au département,
- La suppression des CAP locales de mutation qui étaient des véritables instances paritaires pour défendre les agent·e·s dans un cadre collectif et individuel, permettant d'améliorer les mouvements.
- L'absence de documents pour les représentant·e·s des personnels pour analyser le mouvement de mutation élaboré par l'administration. Ni du nombre de rapprochements en attente ni du nombre d'emplois restés vacants après le mouvement local .

Quelques minutes après la parution du mouvement, de nombreux agent·e·s se posaient déjà des questions sur la non-obtention de leur mutation .

C'est pourquoi, les élus CGT demandent à l'administration :

- De nous fournir les documents nous permettant de répondre aux diverses questions posées par les agent·e·s sur le mouvement de mutation.
- D'organiser une réunion où nous pourrions évoquer les dossiers des agent·e·s qui n'ont pas obtenu satisfaction.

La CGT Finances Publiques revendique des règles de mutation nationale avec une affectation la plus fine possible : géographique sur une résidence (au sens de la commune ou de l'arrondissement sur Paris, Lyon et Marseille) et fonctionnelle sur une mission/structure

Nous exigeons aussi de véritables instances paritaires sur la mobilité et les promotions, seules instances garantissant la transparence pour les agent·e·s sur les actes de gestion les concernant et la défense de leur dossier.

